

ASSOCIATIONS À STUCKANGE

Sports et Loisirs : 240 adhérents



Évelyne Kill souhaite étoffer son comité. Photo RL

Évelyne Kill dirige l'association depuis six ans. Entretien avec une présidente heureuse.

Comment se porte l'association ?
« Les effectifs sont stables avec plus de 240 adhérents dont certains pratiquent plusieurs activités. Cette année, la zumba ou les trois séances, steps, gold et fitness ont eu un léger essoufflement, mais avec plus de 50 pratiquants, elle reste une valeur sûre. Toutes les sections se portent bien. Il faut dire qu'avec treize possibilités, chacun peut trouver chaussure à son pied. Il y a bien sûr les animations pour les enfants, la baby gym, la danse moderne, la peinture et le théâtre. D'ailleurs, les enfants ont exposé leurs

L'association Sports et Loisirs, qui a vu le jour en 1977, tiendra son assemblée générale ce jeudi à 20 h salle socioculturelle de Stuckange.

œuvres lors de la fête des arts et tous les visiteurs ont salué le talent des exposants. Quant au théâtre, le succès incontestable des deux troupes nous fait chaud au cœur ; d'ailleurs elles se sont produites très récemment et le public a pu apprécier le talent des jeunes comédiens. La zumba enfants fait aussi le plein et ils en redemandent. Les nouveaux rythmes scolaires nous ont obligés à proposer deux séances pour un effectif qui aurait pu être absorbé sur une seule.

Et les adultes ?
« Là aussi, que des satisfactions, qu'elles soient sportives comme la gym, le tai-chi ou la marche sans oublier la zumba, ou plus douces, le yoga, la sophrologie, la gym neuro-

nale, les jeux de cartes, et même culturelles comme les cours de peinture. Une excursion au carnaval de Remiremont a également rencontré un franc succès. Nous avons également proposé un atelier chocolat pour Noël. »

A propos du comité.
« Nous enregistrons trois départs et leur remplacement est crucial pour la poursuite de nos activités. Les volontaires sont les bienvenus. »

Quels sont les projets pour la rentrée ?
« Celle-ci aura lieu le lundi 12 septembre avec peu de modifications, il n'y aura plus que deux séances de zumba, la gold qui tourne bien et la fitness qui passe à une heure trente. Contact : tél. 03 82 82 15 77.

LE CHIFFRE À BERTRANGE

14 857 €



Photo RL

« Malgré la baisse constante des budgets, les élus du Conseil départemental sont toujours à l'écoute des communes », c'est le message qu'est venu transmettre Pierre Zenner, conseiller départemental du canton aux élus et habitants de Bertrange. Si le budget accordé à la solidarité (RSA, handicap, APA, et petite enfance) reste, et de loin, le plus important avec 1 690 agents chargés du suivi, 14 857 € ont été versés à la commune à des titres divers (associations, travaux...). M. Zenner a insisté sur les demandes d'aides des associations dans le cadre de grandes animations qui doivent obligatoirement être déposées avant le 31 décembre. Autre sujet qui intéresse particulièrement les habitants, la fibre optique. Là aussi, il est très optimiste puisque la société réalisatrice a été choisie et les premiers raccordements ont été réalisés en avance sur les délais indiqués.

EN IMAGES

Tous en scène



GUENANGE. Dans le cadre de la 10^e édition du festival de théâtre de la Canner, la troupe de théâtre Nihilio Nihil de Buding a donné deux représentations salle Voltaire. La pièce interprétée était *Grand Claus* et *Petit Claus* d'Andersen. Les CP-CE1-CE2 de l'école Saint-Rémy de Bertrange, puis l'ensemble des élèves de l'école Saint-Matthieu de Guénange ont assisté à cette pièce. A chaque représentation, les acteurs ont fait monter sur scène deux enfants, qui ont véritablement intégré l'histoire.

Au pays des merveilles

GUENANGE. Dans le cadre du contrat parentalité, le centre médico-social et la bibliothèque Mitterrand ont profité de la manifestation Insolivres pour clore leurs dernières séances d'animations avant la rentrée. Les animatrices ont interprété *Alice au pays des merveilles*, ainsi que *Là-haut* avec décors et accessoires faits maison.



KÉDANGE-SUR-CANNER

Les élus ont délibéré

Travaux, subventions, statuts, compétences de la Communauté de communes de l'Arc mosellan, ont dominé le dernier conseil municipal.

Le conseil municipal s'est réuni en mairie de Kédange-sur-Canner sous la présidence de Jean Kieffer, maire. On notera une partie consacrée à l'attribution de travaux d'investissement avec le remplacement de menuiseries extérieures à l'école élémentaire attribué à l'entreprise Keff & Fils pour un montant respectif HT de 7 581,09 €, la mise en peinture de salles de l'école maternelle attribuée à l'entreprise Claire Peinture pour un montant HT de 4 781 €, le pavage de la place Pierre-Barré attribué à l'entreprise Schiel Frères pour un montant HT de 2 138,10 €. Dans cette partie consacrée aux travaux, il faut mentionner aussi la mission d'assistance pour la mise en conformité de l'accessibilité de la mairie attribuée au cabinet d'architecture Philippe Leduc pour un montant global et forfaitaire de 960 € HT.

Dans une seconde partie consacrée à la vie communale, le conseil a attribué les subventions aux associations maintenues au même niveau que celui de l'année 2015 malgré la baisse importante de 7 000 € de la dotation générale de fonctionnement de l'État : Amicale des sapeurs-pompiers 1 500 €, LINC 250 €, Association Scanner 300 €, Association Donneurs de sang 350 €, CEP 1 800 €,

Comité des fêtes 900 €, Foyer rural 800 €, Gymnastique volontaire kédangeoise 700 €. La Boule kédangeoise 200 €, APK 200 €, APE 300 €, Volley-club 300 €, soit au total 7 600 €.

Après avoir entendu le rapport du maire relatif au fonctionnement de la commission communale de sécurité et d'accessibilité, le conseil désigne un adjoint technique en qualité de titulaire et un adjoint administratif en qualité de suppléant, pour siéger avec voix délibérative au sein de ladite commission. « Nous réunirons rapidement cette commission pour contrôler nos bâtiments communaux et aussi tous les établissements recevant du public (ERP) » a précisé le maire.

La plus grande partie de ce conseil fut consacrée aux statuts de la CCAM avec pas moins de neuf délibérations conformes à celles du conseil communautaire du 8 mars dernier.

Le périscolaire rétrocédé aux communes

La restitution de la compétence « services d'accueil périscolaires », enfin rétrocédée aux communes après des mois de débats parfois tendus, a évidemment pesé sur l'adoption des nouveaux



Au cœur du village, la place Barré (résistant kédangeois) sera réaménagée. Photo RL

statuts de la CCAM, acquise à l'unanimité.

Gestion de l'activité piscine pour les scolaires

Toutefois, le conseil décide de refuser que la compétence « organisation et gestion de l'activité piscine dans les écoles » reste de compétence communautaire comme c'est le cas actuellement, et souhaite qu'elle revienne aux communes, comme partie intégrante de la compé-

tence des communes en matière d'enseignement primaire. « Attendons le vote de toutes les communes pour voir si cette compétence revient aussi aux communes ou si elle reste de compétence de la CCAM qui devra tout organiser, les communes devant en assurer le financement pérenne à travers les transferts de charges. Nous verrons ce que la CLECT fixera pour chaque commune pour le financement de cette compétence si elle reste communautaire » a conclu le maire.

URGENCES

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances
(tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

DISTROFF

Olympiades scolaires

Ce vendredi 24 juin, les neuf classes du groupe scolaire Les Charmilles se transporteront au stade municipal où, toute la journée, plus de deux cents élèves participeront à des épreuves sportives et cérébrales dans le cadre des "Olympiades scolaires".

À l'issue de cette première partie, dans le temps scolaire, les parents ne seront pas présents. Les enfants reviendront avec leurs parents pour le second temps fort de la journée, à 17 h 30.

Les élèves de maternelle présenteront un spectacle, avant les démonstrations sportives de l'école élémentaire.

Une présentation, avec les responsables de l'école de musique du travail réalisé en TAP avec trois groupes d'élèves de l'école est également prévue. Enfin, le tirage au sort de la tombola désignera ses gagnants et une restauration sera proposée par l'ASSE.

SCHÉINEN NATIONALFEIERDAG!

Offres valables jusqu'au mardi 28 juin 2016 dans tous les magasins Match du Grand-Duché de Luxembourg

Le kg

249

TOMATES BELLES DE COEUR DE BOEUF SAVEOL

Le kg

5⁹⁸

SAUCISSES DE CAMPAGNE Origine : Luxembourg

Votre gain de -33% de réduction

100 g

269

JAMBON CRU MARQUE NATIONALE MEYER Origine : Luxembourg Sans os

Votre gain de -15% de réduction

100 g

109

GRANA PADANO Origine : Italie

Votre gain de -39% de réduction

3 x 2,5 kg

796

2+1 GRATIS

Dédution faite en caisse = 2,66 € le pack à l'achat de 3

POMMES FRITES ALLUMETTES MARCEL BERENS 1,06 €/kg Prix normal 3 x 2,5 kg : 12,24 €

Paquet 600 g

198

500g +20% GRATIS

PÂTES AUX OEUFS FRAIS MAXIM Plusieurs variétés au choix 3,30 €/kg Prix normal 2 x 250 g : 2,44 €

2 x 60 doses

1899

1+1 GRATIS

Dédution faite en caisse = 9,50 € le fut à l'achat de 2

POUDRE A LESSIVER PERSIL Universal - 2 x 3,90 kg 0,16 €/dose - 2,43 €/kg Prix normal 2 x 60 doses : 39,90 €

Le mercredi 22 juin 2016

4 CADDIES GRATUITS* PAR MAGASIN

* à l'achat de min. 35€. Hors tabac, vidange et carburant. Valable dans tous les MATCH et SMATCH du Grand-Duché de Luxembourg. Règlement de l'action disponible en magasin.

cumulez des points

5.000 points = 1 chèque de 6 €

MATCH

www.supermarche-match.com

Mondorf		Livange		Dudelange		Esch/Alzette	
Du lundi au samedi de 8 à 19h		Du lundi au vendredi de 8 à 20h		Du lundi au samedi de 8 à 20h		Du lundi au samedi de 8 à 20h	
Vendredi de 8 à 20h		Samedi de 8 à 19h					
Le dimanche de 8 à 13h		Le dimanche de 8 à 13h		Le dimanche de 8 à 13h		Le dimanche de 8 à 13h	